



AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME ET DU ZONAGE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES DE LA COMMUNE DE TREVES

A partir du 19 décembre 2024 à 09h00 et jusqu'au 29 janvier 2025 à 12h00, il sera procédé à une enquête publique unique portant sur le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) et le zonage d'assainissement des eaux usées de la commune de Trèves.

Le projet de révision du PLU a pour objet de compléter et mettre à jour le PLU selon les nouvelles données réglementaires et prenant en compte les documents supra-communaux (SCOT, PLH) ; de regrouper et mettre en cohérence les évolutions résultant des procédures d'évolution du PLU qui ont été approuvées ; d'actualiser le PLU selon les projets communaux notamment dans le cadre de l'opération Cœur de Village ; de poursuivre une gestion économe de la consommation des espaces et limiter le mitage dans les zones agricoles et naturelles, en privilégiant le comblement des dents creuses ; de protéger l'environnement et les paysages ; d'étudier la poursuite du renforcement du bourg notamment via l'opération Cœur de Village ; favoriser la préservation des commerces et services de proximité existants, de favoriser les modes doux.

Le projet de zonage d'assainissement des eaux usées enquête a pour but une actualisation au regard des textes réglementaires en matière d'assainissement et du projet de Plan Local d'Urbanisme.

Monsieur Pierre BRUYAS a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par le tribunal administratif de Lyon par décision du 26 septembre 2024.

Modalités d'information et de consultation par le public du dossier d'enquête :

Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra consulter le dossier :

- **au siège de l'enquête en mairie de Trèves, Salle Communale Jean Chavanne**, 12 Place de la Fontaine, 69420 Trèves, aux heures habituelles d'ouverture les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h00, sauf du 25 décembre 2024 au 1^{er} janvier 2025 inclus pour fermeture exceptionnelle.
- **ou à Vienne Condrieu Agglomération**, service Planification, 30 avenue Général Leclerc, 38200 VIENNE, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h30, sauf jours fériés.

Un accès gratuit au dossier sera garanti sur un poste informatique situé en mairie de Trèves et au siège de Vienne Condrieu Agglomération. Le dossier sera également mis en ligne pendant toute la durée de l'enquête sur le site internet de la commune de Trèves : <https://mairie-treves69.com>. Les informations environnementales et l'avis de l'Autorité Environnementale se rapportant aux objets de l'enquête se trouvent dans le dossier d'enquête.

Recueil des observations du public et modalités de consultation de ces observations :

Le public pourra consigner ses observations :

- sur les registres d'enquête tenus à sa disposition à Trèves – salle communale Jean Chavanne, et au siège de Vienne Condrieu Agglomération ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : enquetepublique@treves69.fr ;
- par correspondance, adressée à Monsieur le Commissaire Enquêteur, Mairie de Trèves, 450 Route des deux vallées, 69420 Trèves.

Les observations seront tenues à la disposition du public au siège de l'enquête, dans les meilleurs délais.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public lors de ses permanences en mairie, Salle Jean Chavanne, 12 Place de la Fontaine, 69420 Trèves, pour recevoir ses observations écrites et orales :

- **Jeudi 19 décembre 2024 :** de 09h00 à 12h00
- **Vendredi 03 janvier 2025 :** de 13h30 à 16h30
- **Samedi 18 janvier 2025 :** de 09h00 à 12h00
- **Mercredi 29 janvier 2025 :** de 09h00 à 12h00

Clôture de l'enquête :

Au terme de l'enquête, le projet de PLU, éventuellement amendé, ainsi que le projet de zonage d'assainissement des eaux usées, seront proposés au vote du Conseil Communautaire de Vienne Condrieu Agglomération pour approbation. Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public pendant un an en mairie de Trèves et à Vienne Condrieu Agglomération, ainsi que sur les sites internet : <https://mairie-treves69.com> et <https://vienne-condrieu-agglomeration.fr>.

Toute information relative au projet de PLU pourra être demandée au secrétariat de la mairie de Trèves au **04.72.24.91.12**. Toute information relative au projet de zonage d'assainissement des eaux usées pourra être demandée à la Direction de l'Eau de Vienne Condrieu Agglomération au **04.82.06.33.00**.